

**Enquête postale sur la chasse  
au cerf de Virginie dans la zone  
de chasse 27 ouest au cours  
de l'automne 2006**





**Enquête postale sur la chasse  
au cerf de Virginie dans la zone  
de chasse 27 ouest au cours  
de l'automne 2006**

DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FAUNE DE LA CAPITALE-NATIONALE  
ET DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES



Direction régionale de l'aménagement de la faune

**ENQUÊTE POSTALE SUR LA CHASSE AU CERF DE VIRGINIE  
DANS LA ZONE DE CHASSE 27 OUEST  
AU COURS DE L'AUTOMNE 2006**

par

Héloïse Bastien

**MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE**  
Direction régionale la Capitale-Nationale  
et de la Chaudière-Appalaches

Janvier 2008

Référence à citer :

---

BASTIEN, H. 2008. Enquête postale sur la chasse au cerf de Virginie dans la zone de chasse 27 au cours de l'automne 2006. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction générale de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches. 26 pages.

---

Dépôt légal – Bibliothèques et archives nationales, 2008

ISBN : 978-2-550-51828-0 (Version imprimée)

ISBN : 978-2-550-51829-7 (PDF)

## RÉSUMÉ

Au cours de l'automne 2006, le ministère des Ressources naturelles et de la Faune a réalisé une enquête postale auprès des chasseurs de cerfs de Virginie (*Odocoileus virginianus*) de la région de la Capitale-Nationale afin d'en savoir plus sur la santé du cheptel de cette espèce. Cette initiative a paru être une solution intéressante pour obtenir de nouveaux indicateurs de population. Les résultats de cette enquête ont pu être comparés avec ceux d'une autre étude de trois ans réalisée dans la région entre 2002 et 2004.

Un total de 327 questionnaires ont été envoyés par courrier à des chasseurs ayant chassé et ayant enregistré un cerf sur le territoire de la Capitale-Nationale en 2005. Le taux de retour du questionnaire a été de 55,9 % (183 répondants). La compilation des résultats de l'enquête montre une hausse de la proportion de chasseurs « chanceux » pour l'ensemble des répondants. Ce taux de succès qui était de 17,6 % en 2002 est, en 2006, de 37,4 %. On note également que le nombre de jours de chasse nécessaires pour récolter un cerf a diminué depuis l'ouverture de la chasse en 2002 (27 jours en 2002 contre 10,6 en 2006). Le nombre de cerfs vus par jour de chasse a par contre lui aussi augmenté passant de 1,22 en 2002 à 2,22 pour l'année 2006.

Ces trois indicateurs confirment que l'augmentation de la récolte de cerfs de Virginie mâles, observée depuis 2002, n'est pas seulement liée à l'engouement des chasseurs pour cette nouvelle opportunité de chasse dans la région, mais reflète aussi une réelle croissance du cheptel. L'enquête postale s'est révélée être un excellent outil, peu coûteux, pour obtenir des indicateurs de suivi de la population de cerfs sur une base annuelle pour la région de la Capitale-Nationale.

**TABLE DES MATIÈRES**

RÉSUMÉ.....	iii
TABLE DES MATIÈRES.....	iv
LISTE DES TABLEAUX.....	v
LISTE DES FIGURES.....	v
LISTE DES ANNEXES.....	v
1. INTRODUCTION.....	1
2. MATÉRIEL ET MÉTHODES.....	3
3. RÉSULTAT ET DISCUSSION.....	5
3.1 Données générales.....	5
3.2 Les indicateurs.....	6
3.3 Évolution de la récolte de cerfs de Virginie mâles.....	13
3.4 Lieux de chasse et de résidence.....	15
4. CONCLUSION.....	16
REMERCIEMENTS.....	17
LISTE DES RÉFÉRENCES.....	19
ANNEXES.....	21

## **LISTE DES TABLEAUX**

- Tableau 1. Compilation des données d'enquêtes réalisées de 2002 à 2006 pour la chasse du cerf dans la région de la Capitale-Nationale ..... 3
- Tableau 2. Nombre de cerfs vus par les répondants durant les saisons de chasse 2002 à 2006 ..... 16

## **LISTE DES FIGURES**

- Figure 1. Évolution du succès de chasse au cerf de Virginie dans la zone de chasse 27 ouest selon le résultat d'enquêtes réalisées auprès de chasseurs ..... 15
- Figure 2. Évolution de la récolte de cerfs de Virginie mâles dans la zone de chasse 27 ouest selon le Système d'enregistrement de la grande faune ..... 17

## **LISTE DES ANNEXES**

- Annexe 1. Questionnaire ..... 23
- Annexe 2. Compilation des réponses au questionnaire ..... 24



## 1. INTRODUCTION

Au cours des années 1960, les populations de cerfs de Virginie (*Odocoileus virginianus*) étaient en difficulté partout au Québec. Un premier plan de gestion du cerf de Virginie a vu le jour avec l'adoption de la « loi du mâle ». Malgré ce resserrement des modalités, cette chasse est demeurée interdite dans la région de la Capitale-Nationale. Ce n'est qu'avec la seconde version du plan de gestion du cerf de Virginie paru en 2002 et avec l'accroissement spectaculaire des populations de cerfs qu'une chasse aux mâles a été offerte dans la région.

Compte tenu de l'ouverture assez récente de la chasse aux cerfs dans la région, la Direction de l'aménagement de la faune de la Capitale-Nationale (DAF-03) dispose actuellement que d'un nombre limité d'indicateurs de populations pour suivre l'évolution de celle-ci. Les différents indicateurs dont l'on dispose sont : la récolte de cerfs mâles, l'indice NIVA (indice de sévérité de l'hiver), les accidents routiers et les inventaires aériens. Seuls les deux premiers sont des indicateurs annuels. La récolte de cerfs mâles est le principal indicateur annuel pour le suivi de l'espèce. Toutefois, dans le contexte de l'ouverture d'une nouvelle chasse, ce paramètre pourrait davantage refléter l'engouement des chasseurs pour cette activité qu'indiquer le niveau de population de cerfs, et ce, du moins, pour les premières années suivant l'ouverture d'une saison de chasse. L'indice NIVA est, quant à lui, un indicateur plutôt indirect de la population, car il nous informe uniquement de l'impact de la sévérité de l'hiver sur le cheptel de cerfs. C'est néanmoins un indicateur annuel très important de prédiction de la santé des animaux. Finalement, des inventaires aériens sont réalisés sur une base quinquennale ce qui est incommode pour la gestion annuelle de la population. Dans ce contexte, l'enquête postale a semblé être une solution intéressante pour obtenir des indicateurs supplémentaires de suivi de populations sur une base annuelle.

L'enquête proposée vise donc à recueillir de nouvelles données qui ne sont pas fournies par l'enregistrement seul du gros gibier sur la population de cerfs de Virginie de la région de la

Capitale-Nationale ainsi que sur la pratique de la chasse de cette espèce. Le questionnaire s'intéresse à différents indicateurs de la population de cerfs comme le nombre d'heures de chasse, le succès de chasse, le nombre de cerfs observés durant l'activité, de même qu'à certains indicateurs sur la pratique de ce sport, tels que le lieu approximatif de la pratique de la chasse (municipalité) et le lieu de résidence des chasseurs (les trois premiers caractères du code postal de leur lieu de résidence).

Les indicateurs de population de cerfs recueillis grâce à cette enquête, jumelés à ceux fournis par le Système d'enregistrement de la grande faune, permettront d'évaluer la santé du cheptel de cerfs de la région. Ils permettront également de mieux comprendre le comportement des chasseurs. Au final, l'ensemble de ces résultats servira à améliorer les modalités de gestion de cette activité dans la région de la Capitale-Nationale.

## 2. MATÉRIEL ET MÉTHODES

Le questionnaire utilisé pour l'enquête dans la zone 27 ouest a été bâti à partir de ceux déjà utilisés dans le passé par le gouvernement. Il s'agit des enquêtes sur la chasse au cerf au Québec de 1983 et 1990 (Potvin 1984 et Guilbault 1991) et de celles utilisées par le Service de l'aménagement et de l'exploitation de la faune de la région des Laurentides pour des travaux réalisés en 1988 et en 1990 (Hénault et Lebrun 1992). Les questionnaires des études sur l'arbalète dans les zones de chasse 3 et 27 ont également été consultés. Le questionnaire envoyé aux chasseurs se retrouve à l'annexe 1 du présent rapport.

La clientèle visée par l'enquête était les chasseurs de cerfs de Virginie ayant abattu et enregistré un cerf au cours de la saison de chasse 2005 (chasseurs chanceux), dans la zone de chasse 27 sud (maintenant nommée 27 ouest). L'enquête visait un total de 350 chasseurs. La base de données concernant les chasseurs a été obtenue auprès de la Direction des permis et de la tarification. Elle comprenait les noms, prénoms et coordonnées postales complètes (numéro civil, adresse, ville, code postal) des chasseurs chanceux.

Le questionnaire de l'enquête a été posté une semaine avant le début de la chasse au cerf de Virginie dans la zone de chasse 27 ouest, à l'automne 2006. Les chasseurs ont donc reçu ce dernier au tout début de l'ouverture de la chasse. Le questionnaire était accompagné d'une lettre explicative ainsi que d'une enveloppe de retour préaffranchie et préadressée à nos bureaux. Compte tenu du nombre peu élevé de chasseurs, aucun sous-échantillonnage n'a été effectué. De plus, la préparation du questionnaire, l'envoi, la saisie des questionnaires, la compilation et l'analyse des données ont été réalisées à l'interne.

Les résultats de cette enquête ont été comparés à ceux des enquêtes réalisées dans le cadre de l'étude sur l'arbalète (Bastien 2005). Les questions de cette étude de trois ans et celles de la présente enquête étaient similaires, mais les modes de collecte de données différaient. En effet, les questionnaires de l'étude 2002-2004 sur l'arbalète étaient complétés par les

chasseurs de Portneuf lors des soirées de chasse et pêche de l'automne organisées par les associations de chasse et pêche locales. Leur retour était assuré par des bénévoles participant à ces soirées.

### **3. RÉSULTAT ET DISCUSSION**

#### **3.1 Données générales**

En 2006, la saison de chasse au cerf de Virginie mâle à l'arc et à l'arbalète seulement s'étendait du 4 au 9 novembre alors que celle à l'arc, l'arbalète et l'arme à chargement par la bouche avait lieu du 10 au 12 novembre. Pour la première fois dans la région de la Capitale-Nationale, des permis de cerf sans bois (CSB) ont été remis par tirage au sort. Une partie de ces permis, au nombre de 100, ont été distribués uniquement pour l'Île d'Orléans et les 200 autres pour le reste de la zone 27 ouest.

Au total, 350 lettres ont été envoyées aux chasseurs de cerfs de Virginie chanceux de l'automne 2005 pour la zone de chasse 27 ouest. De ce nombre, 23 lettres nous ont été retournées en raison d'une erreur sur l'adresse postale. En tout, 327 chasseurs ont été rejoints par courrier.

En date du 3 janvier 2007, 183 formulaires complétés adéquatement ont été reçus, pour un taux de retour de 55,9 %. Après cette date, quelques questionnaires nous sont parvenus, mais ils ont été exclus de l'analyse. La période où le nombre de questionnaires reçus a été le plus élevé se situe entre le 15 et 27 novembre, soit entre le troisième et le quinzième jour suivant la fermeture de la chasse au cerf. Quatre-vingt-dix pour cent (90 %) des questionnaires nous étaient parvenus en date du 7 décembre et ce n'est qu'à partir du 18 décembre que ce pourcentage est monté à 95 %.

En ce qui a trait au retour des questionnaires, on remarque que les répondants ayant abattu un cerf retournent leur questionnaire plus rapidement que ceux qui sont revenus bredouilles. En effet, le pourcentage de répondants chanceux sur la totalité des questionnaires reçus est de 45 % avant le mois de novembre, tandis que le pourcentage de répondants chanceux, si l'on considère tous les questionnaires reçus, est de 30%. On peut donc en déduire que les répondants chanceux font parvenir leur questionnaire plus

rapidement que les autres, quelques fois même avant la fin de la saison de chasse. Conséquemment, l'analyse des données ne doit pas être entreprise trop hâtivement. De plus, il est à noter que ni le questionnaire, ni la lettre d'accompagnement ne comportaient de date limite de retour. Ceci vient peut-être expliquer le grand étalement de la période de réception des questionnaires.

Finalement, aucune lettre de rappel n'a été envoyée pour solliciter une participation plus grande des chasseurs, car le taux de retour a été jugé acceptable pour une première année d'enquête. En effet, le nombre de répondants de l'enquête 2006 dépasse le nombre annuel de répondants qui variait entre 68 et 148 pour les trois années de l'étude sur l'arbalète. Notons toutefois que cet échantillon demeure faible si on le compare au nombre de chasseurs de cerfs de la région de la Capitale-Nationale. Selon le recueil « Le chasseur québécois, analyse statistique des fichiers administratifs 1996 à 1998 », les chasseurs de cerfs de la région constituent entre 3,5 et 3,9 % des chasseurs québécois qui achètent un permis (Gaulin et Côté 2001). En 2006, environ 170 000 permis de cerfs ont été vendus à travers le Québec, ce qui veut dire que la Capitale-Nationale posséderait entre 5 950 et 6 630 chasseurs. Les 183 répondants de la présente enquête représentent donc un échantillon de 2,7 % à 3,1 % des chasseurs de la région. Aussi, pour améliorer la précision du résultat des enquêtes à venir, il serait important d'augmenter le nombre de répondants à l'aide de divers moyens (communiqué de presse, lettre de rappel, augmentation du nombre de lettres de départ, remise du questionnaire lors de l'achat du permis...).

### **3.2 Les indicateurs**

Des 183 répondants, 94 % (173 chasseurs) ont chassé le cerf de Virginie dans la zone de chasse 27 ouest en 2006. Ces derniers ont récolté 85 cerfs dont cinq à l'arc (5,9 %), 65 à l'arbalète (76,5 %) et 15 à l'arme à chargement par la bouche (17,6 %). L'arbalète est donc, encore cette année, l'arme qui a permis de récolter le plus de cerfs.

Le tableau 1 présente la compilation des données d'enquêtes réalisées entre 2002 et 2006 concernant le succès de chasse, le nombre de jours-chasse et le nombre de cerfs vus pour ces quatre années pour lesquelles des données sont disponibles.



Tableau 1. Compilation des données d'enquêtes réalisées de 2002 à 2006 pour la chasse au cerf dans la région de la Capitale-Nationale.

Type d'arme	Saison	Nombre de chasseurs	Cerfs récoltés	Chasseurs chanceux (%)	Jours de chasse			Cerfs vus	
					Nombre	par chasseur	par cerf récolté	Total	par jour de chasse
Arc	2002	63	8	12,7	347	5,5	43,3	-	-
	2003	23	8	34,7	103	4,5	12,9	-	-
	2004	23	3	13,4	116	5,0	38,6	-	-
	2006	21	5	23,8	73	3,5	14,6	-	-
Arbalète	2002	55	11	20,0	276	5,0	25,0	-	-
	2003	39	13	33,3	164	4,2	12,6	-	-
	2004	78	21	29,9	116	4,8	18,0	-	-
	2006	147	65	44,2	682	4,6	10,4	-	-
Arme à chargement par la bouche	2002	30	7	23,3	81	2,7	11,6	-	-
	2003	24	5	20,8	64	2,7	12,8	-	-
	2004	35	6	17,1	92	2,6	15,3	-	-
	2006	59	15	25,4	150	2,5	10,0	-	-
Total	2002	148	26	17,6	704	4,8	27,0	859	1,22
	2003	68	26	38,2	331	4,9	12,7	611	1,84
	2004	136	30	22,1	586	4,2	19,5	1 128	1,92
	2006	227	85	37,4	905	4,0	10,6	2 015	2,22

\* De 2002 à 2004, le questionnaire d'enquête a été remis aux chasseurs via les associations de chasseurs du secteur de Portneuf. Le questionnaire de l'enquête 2006 a été remis aux chasseurs par courrier.



Une façon de présenter le succès de chasse est de calculer la proportion de chasseurs « chanceux », c'est-à-dire le nombre de chasseurs ayant récolté un cerf par rapport à l'ensemble des chasseurs ayant chassé et ayant complété le questionnaire. Dans le tableau 1 et à la figure 1, on note une tendance à la hausse de la proportion de chasseurs chanceux puisqu'elle était de 17,6 % en 2002 et qu'elle est de 37,4 % en 2006. Par contre, cette proportion semble avoir été plus haute en 2003 (38,2 %). Toutefois, le nombre de répondants pour cette année-là est le plus faible des quatre années d'étude, ce qui amène probablement une surestimation de la proportion, probablement due à la taille réduite de l'échantillon. Autre fait : en faisant exception de l'année 2003, ce sont les chasseurs utilisant l'arbalète qui obtiennent le meilleur succès de chasse selon les enquêtes réalisées depuis 2002 (figure 1). La valeur de cette variable a augmenté passant de 20,0 % en 2002 à 44,2 % en 2006. Il faut par contre considérer que la situation aurait probablement été différente si le nombre de jours de chasse autorisés pour l'arme à chargement par la bouche avait été plus élevé que présentement soit de seulement trois jours. Il est à noter que ces taux de succès ne peuvent en aucun cas être comparés au succès de chasse moyen de la province qui se situe à 35 %. En effet, le taux de succès provincial inclut les résultats de chasse à la carabine et les méthodologies de collectes d'informations diffèrent complètement.

Le succès de chasse peut également s'exprimer en nombre de jours nécessaires pour récolter un cerf. Cette variable est plus descriptive. Elle est obtenue uniquement par le biais des sondages ou des enquêtes. Évidemment, le succès de chasse est le meilleur lorsque le nombre de jours requis pour récolter un cerf est faible. Le tableau 1 montre qu'en 2002, 27 jours étaient nécessaires pour récolter un cerf tandis qu'en 2006, seulement 10,6 jours ont été nécessaires pour avoir du succès. Cette tendance s'explique par une amélioration de l'habileté des chasseurs, mais aussi par une présence plus importante de cerfs sur le territoire. D'ailleurs, il est à noter que cet indicateur est très variable chez les chasseurs à l'arc où il oscille entre 12,9 et 43,3 jours de chasse par cerf.

On note que le nombre de cerfs vus par jour de chasse a augmenté depuis 2002 (1,22 en 2002 à 2,22 en 2006 : tableau 1). Puisque cette variable est un indicateur de la vitalité de la population de cerfs, on peut en conclure que la population est dans une bonne situation. Dans les zones de chasse 11 et 15 ouest (région des Laurentides) où des enquêtes auprès des détenteurs de permis de cerfs sans bois (CSB) sont réalisées annuellement, le nombre de cerfs vus par jour de chasse était de 1,73 en 2003 (n = 141), de 3,3 en 2004 (n = 489) et de 3,25 en 2005 (n = 386) (Daigle 2006). Les répondants de l'Île d'Orléans ont, pour leur part, observé 2,50 cerfs par jour de chasse. Cette donnée, plus élevée ici que pour le reste de la zone 27 ouest, s'explique peut-être par la faible superficie d'habitats disponibles favorisant le double comptage de certaines bêtes et par le faible nombre de répondants pour ce secteur (n = 18).

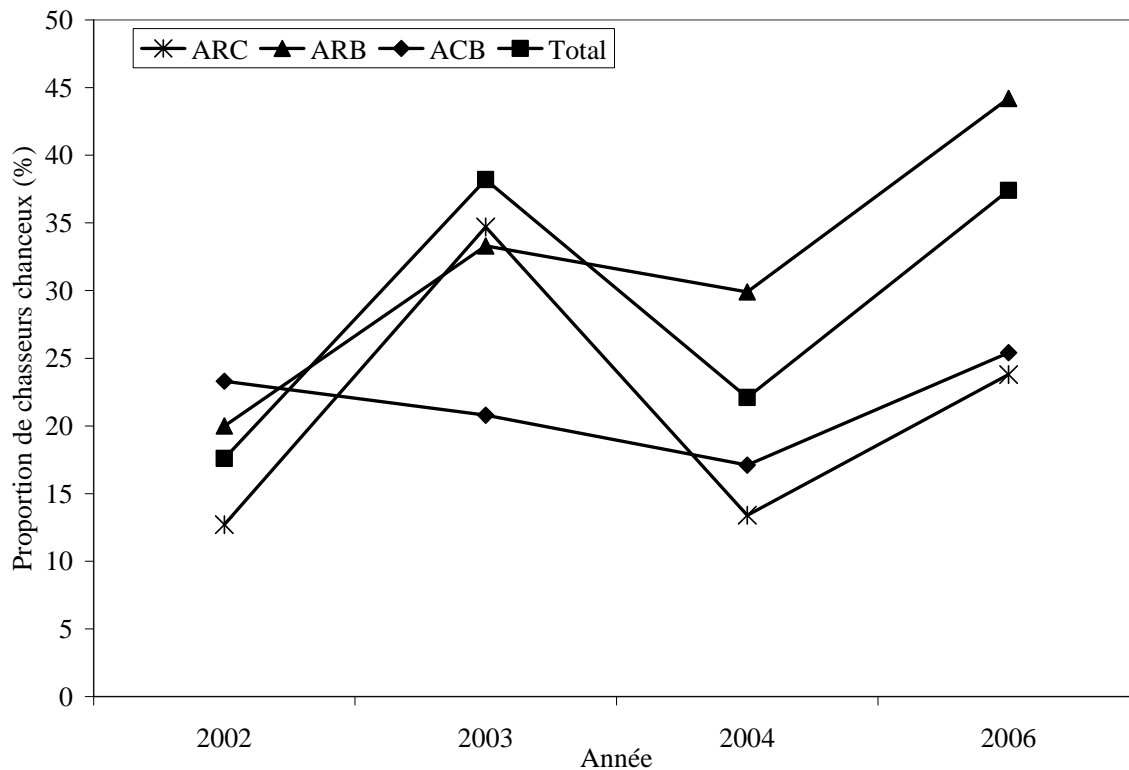


Figure 1. Évolution de la proportion de chasseurs chanceux à la chasse au cerf de Virginie dans la zone de chasse 27 ouest selon le résultat d'enquêtes réalisées auprès de chasseurs.

Tableau 2. Nombre de cerfs vus par les répondants durant les saisons de chasse 2002 à 2006 (n = nombre de chasseurs)

<b>Sexe et âge</b>	<b>Saison 2002</b> n = 148	<b>Saison 2003</b> n = 68	<b>Saison 2004</b> n = 136	<b>Saison 2006</b> n = 227
Mâle	177	94	108	272
Femelle adulte	388	319	604	903
Jeune de l'année	229	173	368	742
Indéterminé	65	25	48	98
<b>Total</b>	<b>859</b>	<b>611</b>	<b>1 128</b>	<b>2 015</b>

Le tableau 2 présente le détail des cerfs vus dans la zone 27 ouest. Les femelles sont toujours observées en plus grand nombre (44,8 %) que les veaux (36,8 %) et les mâles (13,5 %).

### **3.3 Évolution de la récolte de cerfs de Virginie mâles**

La figure 2 présente l'évolution de la récolte de mâles adultes. Cet indicateur a augmenté de façon exponentielle passant de 102 à 553 entre 2002 et 2006 dans la zone de chasse 27 ouest. Dans la région de la Capitale-Nationale, comme la chasse n'est ouverte que depuis 2002, ce résultat pourrait être lié à l'engouement des chasseurs pour cette nouvelle opportunité de chasse dans la région. Toutefois, l'analyse des indicateurs fournis par les enquêtes réalisées depuis 2002; soit le succès de chasse, le nombre de jours chasse et le nombre de cerfs vus par jour de chasse vient confirmer que la population de cerfs de la zone 27 ouest est en constante augmentation. De plus, puisque l'indice NIVA, indicateur de la rigueur de l'hiver, a été très faible au cours des dernières années, la clémence récente du climat de la région vient apporter une autre explication logique à l'augmentation de la population de cerfs. Une explication supplémentaire serait la gestion très conservatrice de la ressource.

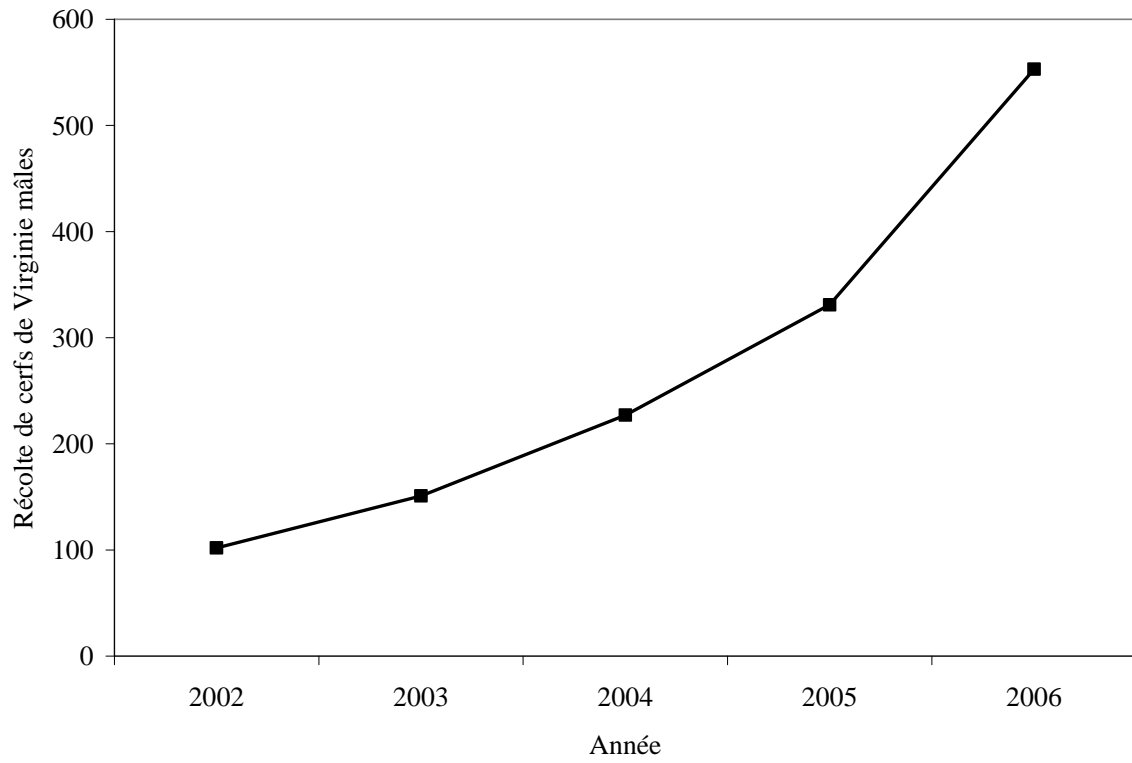


Figure 2. Évolution de la récolte de cerfs de Virginie mâles dans la zone de chasse 27 ouest selon le Système d'enregistrement de la grande faune.

### 3.4 Lieux de chasse et de résidence

La chasse au cerf dans la zone 27 ouest a encore principalement lieu dans le secteur de Portneuf. En effet, 78 % des répondants indiquent avoir chassé dans ce secteur tandis que 12 % des répondants ont pratiqué cette activité dans le secteur de Québec ainsi que de la Côte-de-Beaupré et 10 % des répondants sur l'Île d'Orléans.

Dans le secteur de Portneuf, les lieux de chasse préférés par les chasseurs sont les municipalités de Saint-Raymond, Saint-Basile, Pont-Rouge, Saint-Léonard-de-Portneuf et Deschambault-Grondines (voir annexe). Dans l'est de la région, Val-Bélair et la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges semblent légèrement plus populaires. Sur l'Île d'Orléans, le principal lieu de chasse est Sainte-Famille. C'est d'ailleurs dans ce secteur que les problèmes de déprédation sont localisés, à proximité des vergers.

L'analyse des trois premiers caractères du code postal fourni par les répondants pour identifier leur lieu de résidence ne permet pas de conclusion particulière. En effet, 55 % des répondants ont indiqué le code postal commençant par « G0A » (voir annexe). Ce dernier n'est pas discriminant, car il correspond à plusieurs municipalités autour de la ville de Québec et d'ailleurs au Québec. Mis à part ce résultat, les répondants proviennent à 15 % des municipalités de Saint-Raymond et du lac Sergent et 6 % proviennent de Pont-Rouge.

### 3. CONCLUSION

L'enquête postale réalisée en 2006 ainsi que les trois autres réalisées dans le cadre de l'étude sur l'arbalète sont quatre nouveaux indicateurs pour une meilleure gestion de la population de cerfs de la région. Ensemble, elles ont permis de confirmer que l'augmentation de la récolte de cerfs de Virginie dans la région de la Capitale-Nationale n'est pas uniquement due à l'engouement des chasseurs pour cette nouvelle opportunité de chasse dans la région.

Le suivi d'un nombre suffisant d'indicateurs entre les inventaires aériens contribue à la prise annuelle de décisions pour une gestion saine des populations de cerfs de Virginie. Les sources de financement pour les inventaires risquant d'être de plus en plus restreintes, il est possible qu'ils soient à l'avenir moins fréquents. C'est pourquoi l'enquête postale se révèle être un excellent outil, peu coûteux, pour obtenir des indicateurs de suivi annuel de la population de cerfs pour la région de la Capitale-Nationale.

## **REMERCIEMENTS**

Nous tenons à remercier Michel Hénault, Michel Huot et Marc-Jacques Gosselin, tous des biologistes au sein du MRNF qui ont fourni des conseils judicieux à l'élaboration du questionnaire.

Nos remerciements vont également à Robert Parent, directeur de la DAF-03 pour la relecture du texte.

Nous tenons également à remercier Jean-Guy Frenette, technicien de la faune pour la DAF-03, pour la saisie des données des questionnaires et les commentaires sur les versions préliminaires du texte.

Nos remerciements s'adressent également à Julie Andrews secrétaire de la Direction de l'aménagement de la Capitale-National et à Isabelle Garneau pour la révision linguistique ainsi que Linda Croteau de la Direction de l'aménagement de la Chaudière-Appalaches pour la mise en page.



## LISTE DES RÉFÉRENCES

- BASTIEN, H. 2005. Expérimentation de la chasse au cerf de Virginie à l'arbalète dans la région de la Capitale-Nationale pour les saisons de chasse 2002 à 2004. Direction de l'aménagement de la faune de la Capitale-Nationale, Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs. Document interne. 17 p.
- DAIGLE, C. 2006. Bilan de la récolte des grands gibiers 2004-2005. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction du développement de la faune, Québec. 370 p.
- GAULIN, J. et R. CÔTÉ. 2001. Le chasseur québécois, analyse statistique des fichiers administratifs 1996 à 1998. Société de la faune et des parcs du Québec. 246 p.
- GUILBAULT, L. 1991. Rapport de l'enquête sur la chasse au cerf de Virginie. Direction de la méthodologie, Bureau de la statistique du Québec. 27 p.
- HÉNAULT, M. et R. LEBRUN. 1992. Analyse des enquêtes postales de 1988 et de 1990 auprès des détenteurs de permis spéciaux de chasse au cerf de Virginie dans la zone 11. Service de l'aménagement et de l'exploitation de la faune de la Direction régionale de Montréal, Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche. 16 p.
- POTVIN, F. 1984. Enquête postale sur la chasse du cerf au Québec en 1983. Direction générale de la faune du Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche.



## **ANNEXES**



## ANNEXE 1 : QUESTIONNAIRE

1. Avez-vous pratiqué la chasse au cerf de Virginie dans la zone 27 ouest en 2006 ?

Oui

Non

Si la réponse est **non**, vous avez fini de compléter le questionnaire. Veuillez utiliser l'enveloppe préaffranchie ci-jointe pour nous retourner le questionnaire.

2. Pendant combien de jours avez-vous **PERSONNELLEMENT** chassé le cerf de Virginie dans la zone de chasse 27 ouest en 2006 ?

		Entre le 4 et le 9 novembre		Entre le 10 et le 12 novembre
Nombre de jours à l'arc				
Nombre de jours à l'arbalète				
Nombre de jours à l'arme à chargement par la bouche		---		

3. Avez-vous personnellement abattu un cerf de Virginie en 2006 dans la zone de chasse 27 ouest ?

Oui

Non

4. **Si vous avez répondu oui à la question précédente**, avec quel type d'engin avez-vous personnellement abattu un cerf ?

Arc

Arbalète

Arme à chargement par la bouche

5. Combien de cerfs de Virginie avez-vous **PERSONNELLEMENT** vus dans la zone de chasse 27 ouest durant vos jours de chasse en 2006, **incluant l'animal abattu**?

		Entre le 4 et le 9 novembre		Entre le 10 et le 12 novembre
Mâles adultes				
Femelles adultes				
Jeunes				
Indéterminés				

6. Durant la chasse au cerf de Virginie 2006 dans la zone 27 ouest, indiquez dans quelle municipalité vous avez principalement chassé?

\_\_\_\_\_

7. Veuillez indiquer les trois premiers caractères du code postal de votre lieu de résidence : \_\_\_\_ \_

*Le ministère des Ressources naturelles et de la Faune vous remercie de votre excellente collaboration et de votre contribution à la gestion du cerf de Virginie dans la région de la Capitale-Nationale. **Veuillez utiliser l'enveloppe préaffranchie ci-jointe pour nous retourner le questionnaire.***

## ANNEXE 2 : COMPILATION DES RÉPONSES AU QUESTIONNAIRE

1. Avez-vous pratiqué la chasse au cerf de Virginie dans la zone 27 ouest en 2006 ?

Oui :  Non :

2. Pendant combien de jours avez-vous personnellement chassé le cerf de Virginie dans la zone de chasse 27 ouest en 2006 ?

NOMBRE DE JOURS	Arc		ARBALÈTE		ARME À CHARGEMENT PAR LA BOUCHE	
	Nb chasseurs	J-C	Nb chasseurs	J-C	Nb chasseurs	J-C
1	7	7	22	22	10	10
2	3	6	19	38	7	14
3	3	9	14	42	42	126
4	1	4	15	60	-	-
5	1	5	14	70	-	-
6	3	18	30	180	-	-
7	1	7	10	70	-	-
8	1	8	7	56	-	-
9	1	9	16	144	-	-
<b>Total</b>	<b>21</b>	<b>73</b>	<b>147</b>	<b>682</b>	<b>59</b>	<b>150</b>

3. Avez-vous personnellement abattu un cerf de Virginie e 2006 dans la zone 27 ouest ?

Oui :  Non :

4. Si vous avez répondu oui à la question précédente, avec quel engin avez-vous personnellement abattu un cerf ?

Arc : <b>5</b>	Arbalète : <b>65</b>	Arme à chargement par la bouche : <b>15</b>
----------------	----------------------	---

5. Combien de cerfs avez-vous personnellement vus dans la zone 27 ouest durant vos jours de chasse en 2006, incluant l'animal abattu ?

Les 156 répondants ont vu :

	Entre le 4 et le 9 novembre	Entre le 10 et le 12 novembre	Total
Mâles adultes	214	58	272
Femelles adultes	714	189	903
Jeunes	561	181	742
Indéterminés	82	16	98

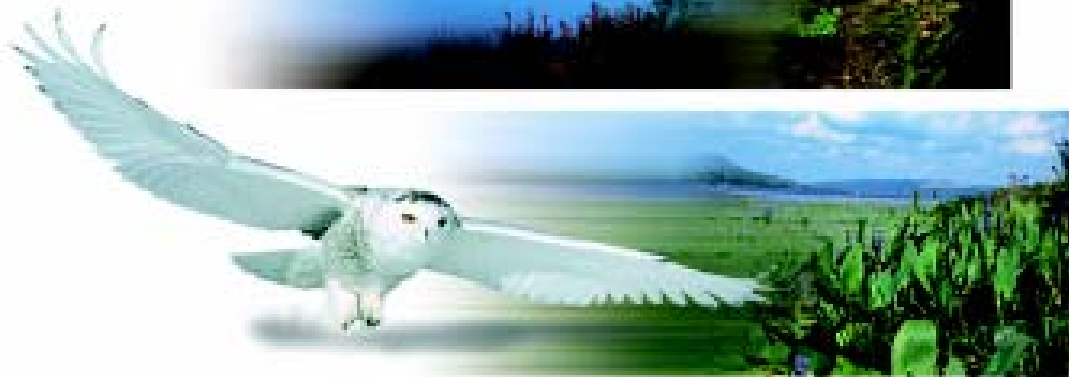
6. Si vous avez chassé le cerf, indiquez dans quelle municipalité?

<b>Portneuf</b>		<b>Québec et l'est</b>		<b>Ile d'Orléans</b>	
Cap-Santé	4	Beauport	1	Ile d'Orléans	1
<b>Deschambault-Grondines</b>	<b>10</b>	Beaupré	1	<b>Sainte-Famille</b>	<b>9</b>
Donnacona	6	Boischatel	2	St-François	2
Lac Sergent	2	L'Ange Gardien	1	St-Jean	1
Neuville	8	Loretteville	1	St-Laurent	2
Notre-Dame-de-Montauban	5	Québec	1	St-Pierre	3
<b>Pont-Rouge</b>	<b>12</b>	St-Brigitte-de-Laval	1		
Portneuf	3	St-Ferréol-les-Neiges	4		
St-Alban	8	Ste-Foy	2		
St-Augustin-de-Desmaures	3	St-Gabriel-de-Valcartier	1		
<b>St-Basile</b>	<b>13</b>	Stoneham-Tewkesbury	2		
St-Casimir	2	Val-Bélair	3		
Ste-Catherine	6				
Ste-Christine-d'Auvergne	7				
Ste-Anne-de-la-Pérade	1				
St-Gilbert	4				
<b>St-Léonard-de-Portneuf</b>	<b>10</b>				
St-Marc-des-Carières	1				
<b>St-Raymond</b>	<b>22</b>				
St-Thuribe	1				
St-Ubalde	6				
Total : 78 %	134	Total : 12 %	20	Total : 10 %	18

7. Veuillez indiquer les trois premiers caractères du code postal de votre lieu de résident :

<b>Municipalité</b>	<b>Nombre</b>
Beauport	11
Donnaconna	8
Loretteville, Québec	3
<b>Pont-Rouge</b>	<b>10</b>
Québec	2
Québec, Ste-Foy, L'Ancienne-Lorette	3
St-Augustin, St-Basile	4
St-Anne-de-la-Pérade, Ste-Tite, Batiscan, Notre-Dame-de-Montauban	3
St-Émile	1
<b>St-Raymond, Lac Sergent</b>	<b>26</b>
Val-Bélair	1
Vanier, Québec	2
Indéterminé	4
<b>Code GOA</b>	<b>95</b>
Total	173





**Ministère des  
Ressources naturelles  
et de la Faune**

**Québec** 

Téléphone : (418) 521-3830 • 1 800 561-1616 • Télécopieur : (418) 646-5874  
Courriel : [infosfp@fapaq.gouv.qc.ca](mailto:infosfp@fapaq.gouv.qc.ca) • Site Internet : [www.fapaq.gouv.qc.ca](http://www.fapaq.gouv.qc.ca)  
S.O.S. Braconnage : 1 800 463-2191